



# Mercredis de novembre et décembre 2025



Madame, Monsieur,

L'Accueil de Loisirs de la commune de Sainte Féréole accueille les enfants les mercredis de 9h00 à 17h00. Une garderie gratuite pour les enfants fréquentant l'ALSH est disponible de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.

Pour inscrire vos enfants, vous pouvez vous rendre à l'Accueil de Loisirs pour retirer et déposer le dossier d'inscription. Pour les enfants possédant déjà un dossier pour l'année scolaire 2025/2026, la réservation ci-jointe suffit.

Comme pour les vacances scolaires vous pouvez choisir d'inscrire vos enfants en journée complète, demi-journée matin ou après-midi ou demi-journée repas matin ou après-midi.

**Les réservations pour les personnes extérieures à Sainte Féréole peuvent s'effectuer à partir du samedi 04 octobre 2025.**

**Seules les réservations remises en mains propres ou envoyées par email seront prises en compte afin de garantir leur date de réception. Les dépôts dans la boîte aux lettres ne sont pas acceptés.** Sans inscription, votre enfant peut se voir refuser l'accès à l'Accueil de Loisirs.

Si votre enfant est absent alors qu'il a été inscrit, la réservation vous sera facturée sauf en cas de présentation d'un certificat médical.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Cordialement,  
Audrey BOUDY  
Directrice Jeunesse



Nom, prénom et année de naissance de l'enfant : .....

Nom, prénom et année de naissance de l'enfant : .....

**Cocher la ou (les) case(s) correspondant à la présence de votre enfant**

## Mercredis de novembre et décembre 2025

| DATE       | MATIN | REPAS | APRES-MIDI |
|------------|-------|-------|------------|
| 05.11.2025 |       |       |            |
| 12.11.2025 |       |       |            |
| 19.11.2025 |       |       |            |
| 26.11.2025 |       |       |            |
| 03.12.2025 |       |       |            |
| 10.12.2025 |       |       |            |
| 17.12.2025 |       |       |            |

Date et signature des parents :